

◆ COMPTE RENDU

Conseil d'Administration 08/11/2018

Membres présents lors de la réunion

- ◆ A2DM : représenté par Christophe Guillot
- ◆ BLOCK'OUT : aucun représentant
- ◆ CEB : représenté par Bruno Deyme
- ◆ CVE : aucun représentant
- ◆ GERC : représenté par Lysiane Dosière
- ◆ LEZARDS : représenté par Stéphane Agular
- ◆ MUR D'EAU : représenté par Eric Baudry
- ◆ CODIR : représenté par Guy Lemaître, Céline Goudard et François Monnot
- ◆ CTeco : représenté par Céline Da Silva

Equipe technique départementale

Le CQP d'Emma est pris en charge dans sa totalité par le CNDS. Le CQP de Céline est pris en charge par Uniformation à hauteur de 1812 €. Les MSP (mise en situation pédagogique) ayant été validée, elles peuvent bénéficier d'une carte professionnelle provisoire. Les formations se termineront en Février 2019, ce qui oblige les clubs à trouver des bénévoles pour les remplacer sur leurs heures en centre de formation.

Etat des lieux début de saison

Depuis juillet, les passeports FFME ont été remis à jour. Le nouveau format du livret est en cours d'impression. Fin octobre-début novembre, 8 personnes ont participées à la formation initiateur SAE 6979 qui a enregistré un bénéfice de 510 €.

Nouveau responsable formation à la Ligue : basile.pasquier@ffme-crif.com

Projet CDOS

Un nouveau contrat de prestations de services sera signé avec le CDOS dans le cadre des classes olympiques. Au total 30 heures d'encadrement, effectuées par Emma et Céline, seront réparties pour les 10 classes qui composent ce projet. Le matériel d'escalade sera mis à disposition par les maries et non par les clubs. Ce projet sera clôturé par une journée Olympique qui réunira à cette occasion toutes les classes et tous les intervenants qui se sont investis.

Bilan des inscriptions 2018

GERC	210	26 %
CEB	205	25 %
CVE	158	20 %
LEZARDS	132	16 %
A2DM	85	11 %
BLOCK'OUT	12	1 %
MUR D'EAU	5	1 %

Projet club Franconville

La commune de Franconville a réceptionné une SAE de niveau départemental, haute de 11 mètres et équipée de 25 lignes de cordes dont 2 avec enrouleurs. Cout total de l'opération : 114 K€. Malgré les deux tentatives d'intégrer le CVE a ce projet, l'Adjoint au Maire reste fermée sur cette idée et souhaite la création d'un club représenté par des bénévoles Franconvillois. Un bureau a été constitué pour ce nouveau club qui s'appellera « Big Wall Franconville ». 5 bénévoles sont en train de créer cette nouvelle association dont Lucie Curtat en sera la secrétaire, et Ingrid Grimaud, encadrante à Climb'up, ainsi que son compagnon, Lucas Gelpi qui prendra en la Présidence. L'agent de développement sera missionné les jeudis soir sur l'encadrement jeune pendant 2 heures. Les Présidents de club devront discuter en AG de la durée de cette mise à disposition. L'inauguration est prévue en février-mars 2019 et prévoit 250-300 adhérents pour la saison prochaine.

Compétitions

A priori tout est en ligne :

13 janvier 2019 : Championnats Départementaux de Bloc format contest à Beaumont sur Oise

10 février 2019 : Championnats départementaux de difficulté BMC à Gonesse

7 avril 2019 : Championnats départementaux JSV à Jouy le Moutiers

La famille Simonnot sera présente sur toutes les compétitions (Président de jury et ouvreur). Des juges de voies seront nécessaires pour la compétition de bloc (5 candidats dispo au CEB pour suivre une formation). Céline DS va faire son maximum pour organiser cette formation par la Ligue mais Guy pense que cela risque d'être trop juste de faire cela pour décembre.

Attention :

- Céline G doit revoir son budget 2019 car les entrées des compétitions vont directement au club organisateur.
- Le CT 95 recevra peut être une subvention de 1000€ pour la compétition de block en février 2019.

- CVE s'étonne du nombre de places sur le site de la FFME (limitée à 75 à la compétition de bloc du CEB). Est-ce par catégorie ou au total ? Ils s'inquiètent pour le nombre de jeunes admis à participer.

Assemblée Générale FFME

L'AG de la FFME aura lieu le 13 et 14 Avril. Éric B et Céline DS souhaitent y participer. Prévoir au moins 2 € d'augmentation sur la licence fédérale : 1€ pour la FFME et 1 € pour la ligue.

Achats groupés

Pour le moment aucune commande de matériel d'escalade n'est prévue chez 9C+.

	BLOCK'OUT	CLIMB'UP
A2DM	0	0
CEB	100	
CVE	650	450
GERC	500	200
LEZARDS	100	100

Budget 2018

Il devrait être proche de zéro. Nous prévoyons une perte potentielle de 300 € de chèques par Benoit pour la formation passeport Bleu. Une action est en cours pour récupérer cette somme. La trésorerie du CT 95 est estimée à environ 15 K€.

Budget 2019

Il sera négatif de 30 K€ sauf si l'on augmente la cotisation entre 6.5€ à 12.5€. Céline G enverra une simulation par mail aux Présidents avant la prochaine Assemblée Générale fixée pour le 11 mars 2019 chez Céline. A noter que les subventions vont en diminuant (fin pour 2021). Il faudra que la cotisation soit alors de l'ordre de 25 €/per pour être à l'équilibre. Le CEB suggère à Céline G de faire une simulation en répartissant les augmentations budgétaires sur :

- coûts des cours de 35€ à 38€/hr.
- couts de la cotisation de 6.5€ à 12€/per

Les membres du CT95 ont trouvé que cela pouvait être un compromis judicieux.

Site internet du CT 95

Le site a besoin d'être rafraîchi : nouvelle présentation visuelle, mise à jour des contacts, comptes rendus, diffusion des newsletters, etc.

Assemblées Générales

La date de la prochaine Assemblée Générale du CT 95 a été fixé au lundi 11 Mars à 20h30 chez Céline DS. L'Assemblée Générale de la Fédération est prévue pour les 13 et 14 Avril 2019 à Toulouse. Nous avons jusqu'au 17 mars 2019 (12h00) pour déclarer 1 représentant et/ou 1 suppléant. Passé cette date, il ne sera plus possible de réaliser cette déclaration. Pour réaliser la déclaration des représentants/suppléants, il est nécessaire d'envoyer votre dernier PV d'AG dans lequel figure les noms des représentants/suppléants.

A titre informatif :

Lors de la prochaine assemblée générale de la fédération qui se déroulera les 13 et 14 avril 2019 à Toulouse, deux postes seront à pourvoir au sein du conseil d'administration. Le premier concerne le poste de « représentant des associations affiliées ». Seuls les représentants des clubs peuvent candidater. Pour respecter la parité (cf article 20 des statuts de la FFME), ce poste est réservé à un candidat de sexe masculin. Le second poste concerne « le représentant des établissements affiliés » et seuls les représentants des établissements affiliés peuvent candidater.

Si vous souhaitez siéger au conseil d'administration, vous devez nous faire parvenir :

- Votre candidature accompagnée d'une profession de foi expliquant vos motivations ;
- Votre numéro de licence en cours de validité ;
- Une attestation sur l'honneur attestant que vous jouissez de vos droits civiques ;
- Une photo d'identité.

Votre candidature est à adresser au siège de la FFME 8-10 quai de la Marne - 75019 Paris par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard avant le 13 mars 2019 (date de réception faisant foi).